

Vestiges témoignant d'une activité de pelleterie sur le chantier néolithique récent d'Auvernier Brise-Lames

Autor(en): **Desse, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **98 (1975)**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-89081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VESTIGES TÉMOIGNANT D'UNE ACTIVITÉ DE PELLETERIE SUR LE CHANTIER NÉOLITHIQUE RÉCENT D'AUVERNIER BRISE-LAMES

par

JEAN DESSE

AVEC 1 FIGURE ET 1 PLANCHE

Les stations préhistoriques des grands lacs suisses ont livré un riche et important matériel dont la très grande majorité consiste en fragments osseux. Considéré le plus souvent comme profondément remanié, ce matériel a été, pour cette raison, principalement examiné sous son seul aspect paléontologique.

L'examen du matériel osseux provenant du site Lücherz dit « Auvernier Brise-Lames » (NE), amène cependant à penser que ces vestiges peuvent avoir été parfois très peu déplacés par d'éventuels mouvements des eaux. Leur étude peut alors être réalisée tout comme s'il s'agissait de matériaux provenant d'un site terrestre. L'examen des vestiges provenant d'un niveau unique de la partie la plus occidentale du site du Brise-Lames nous fournira un semblable exemple.

Plus de 800 fragments osseux de petite taille, presque tous brûlés et souvent très altérés par l'action du feu, étaient répartis sur une surface de 30 mètres carrés, principalement sur 6 de ces mètres (fig. 1). La densité des vestiges décroissait régulièrement du centre du système vers sa périphérie. On ne pouvait observer de traces, dans cette zone, d'un quelconque dispositif, fosse, traces de paroi ou de muret, pouvant avoir piégé ou retenu ces objets. Nulle trace de foyer ne pouvait être relevée, tant au niveau de ces esquilles que dans les horizons archéologiques sous-jacents. Il sera cependant peut-être possible, grâce à l'étude du contexte archéologique, de rattacher ces vestiges aux traces d'un foyer observées non loin de leur périphérie.

1. La détermination des vestiges

L'action du feu s'est fait particulièrement ressentir au niveau des épiphyses ; 518 fragments ont cependant pu être identifiés. Tous ces fragments sont à rapporter à un petit carnivore du genre *Martes*.

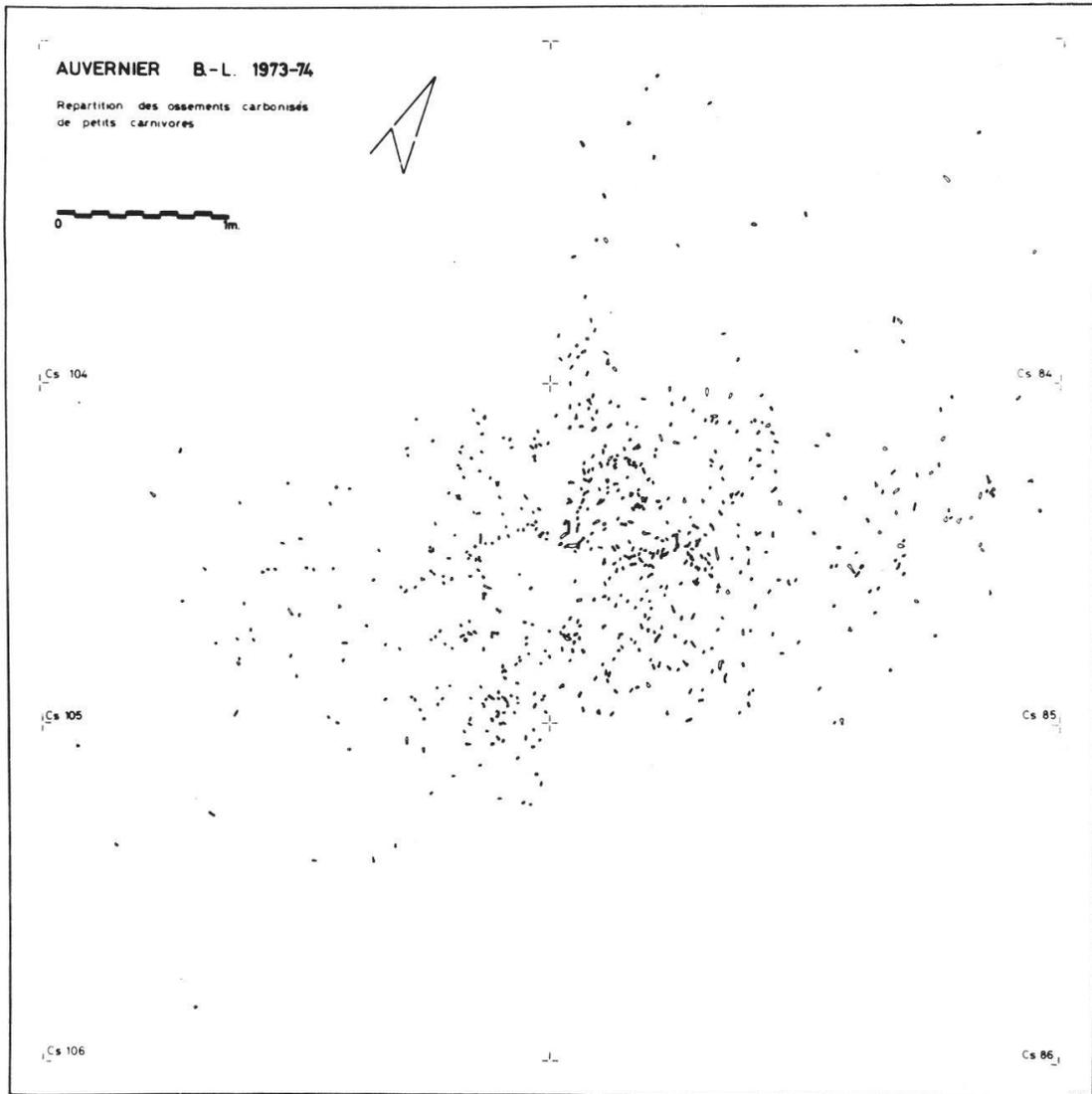


Fig. 1. Auvernier Brise-Lames 1974. Répartition des vestiges osseux de martres dans la région des caissons 85 et 105.
Plan : F. Schifferdecker.

Au sein de la famille des Mustélidés, les genres *Gulo* (gloutons), *Meles* (blaireaux), et *Martes* possèdent seuls la série complète des quatre prémolaires aux deux mâchoires.

La taille et la morphologie des dents, spécialement des jugales, permettent facilement d'isoler les spécimens du genre *Martes* des deux autres genres. De la même façon, le squelette postcrânien des représentants du genre *Martes*, s'oppose, par sa taille et son absence de spécialisations à celui des autres Mustélidés possédant la première prémolaire. Sur les 53 fragments de mandibules que recelait cet ensemble, 19 spécimens comportaient encore la région des premières dents jugales et montraient alors la première prémolaire ou son alvéole. La présence d'un métaconide sur tous les spécimens possédant la carnassière inférieure, confirme l'absence au sein de cet ensemble d'un Mustélidé du

genre *Mustela* de taille comparable aux représentants du genre *Martes* (*Mustela putorius* L., le putois, par exemple).

Le genre *Martes* comporte deux espèces : *Martes martes* L., la martre, et *Martes foina* Erxleben, la fouine. Les squelettes de ces deux espèces présentent de grandes similitudes, et s'il est possible de les distinguer lorsque le crâne est intégralement préservé (RODE et DIDIER 1944), leur squelette postcrânien ne paraît pas présenter de réel critère de discrimination.

Parmi les vestiges de l'ensemble du Brise-Lames, les boîtes crâniennes ne subsistent plus que sous la forme de fragments inutilisables pour établir une quelconque mensuration. Ce seront donc les fragments de mandibules qui seront utilisés pour tenter la discrimination entre les deux espèces.

L'écartement des trous mentonniers (*foramina mentali*) paraît être différent dans les deux espèces, cet espace étant plus important chez les martres. BONIFAY (1968) donne l'intervalle moyen de 6,2 mm pour *Martes martes* et un chiffre moyen de 3,6 mm pour *Martes foina*. Le matériel de comparaison préparé par M. Gehringer pour le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, nous a fourni les chiffres moyens de 5,3 mm pour *Martes martes*, et de 3,0 mm pour *Martes foina*. Sur 15 pièces provenant du Brise-Lames, sur lesquelles cette mesure pouvait être effectuée, nous avons obtenu un résultat moyen de 5,4 mm. Ces mesures sont prises entre le centre du foramen le plus éloigné de la région symphysaire et le point le plus rapproché du foramen qui lui est antérieur (STAMPFLI 1965). Nous n'avons pas tenu compte dans les mesures effectuées sur les pièces, tant modernes que fossiles, des foramens surnuméraires, les pièces néolithiques pouvant avoir été fracturées en arrière de cet éventuel foramen. Les mesures correspondent donc toujours à l'espace séparant les deux orifices les plus éloignés de la région symphysaire. Il ne nous a jamais été possible de mettre en relation ces chiffres et la longueur totale des mandibules, aucune de nos pièces ne possédant le bord antérieur de l'alvéole de la première incisive. Ces résultats, néanmoins, tout comme la morphologie particulière des processus coronoïdes préservés, indiquent sans ambiguïté la présence de *Martes martes*. Les fragments de mandibules permettent également d'établir le nombre minimal d'individus représentés. Ce nombre serait de 31 martres, chiffre certainement très inférieur au nombre réel d'individus.

2. Les traces d'interventions humaines

2.1. Le feu

Ainsi que nous l'avons indiqué, plus de 95 % du matériel montre les traces d'un séjour dans un foyer. L'hypothèse d'un feu destiné à détruire les habitants d'un terrier ne peut pas être retenue : il ne reste pas la moindre trace d'un tel habitat souterrain et, d'autre part, une semblable concentration de ces petits carnivores paraît impossible. Ces vestiges témoignent donc d'une opération technique réalisée par les Néolithiques d'Auvergnier. Les fragments ne présentant pas la moindre trace de feu,

ainsi que 12 pièces n'appartenant pas au squelette d'un petit Mustélidé relevés dans cet ensemble, sont uniformément répartis au sein des vestiges plus ou moins carbonisés. Ce fait paraît confirmer l'hypothèse d'un matériel dispersé ou transporté à partir d'un amas résultant d'une vidange de foyer.

2.2. *Les traces d'incisions*

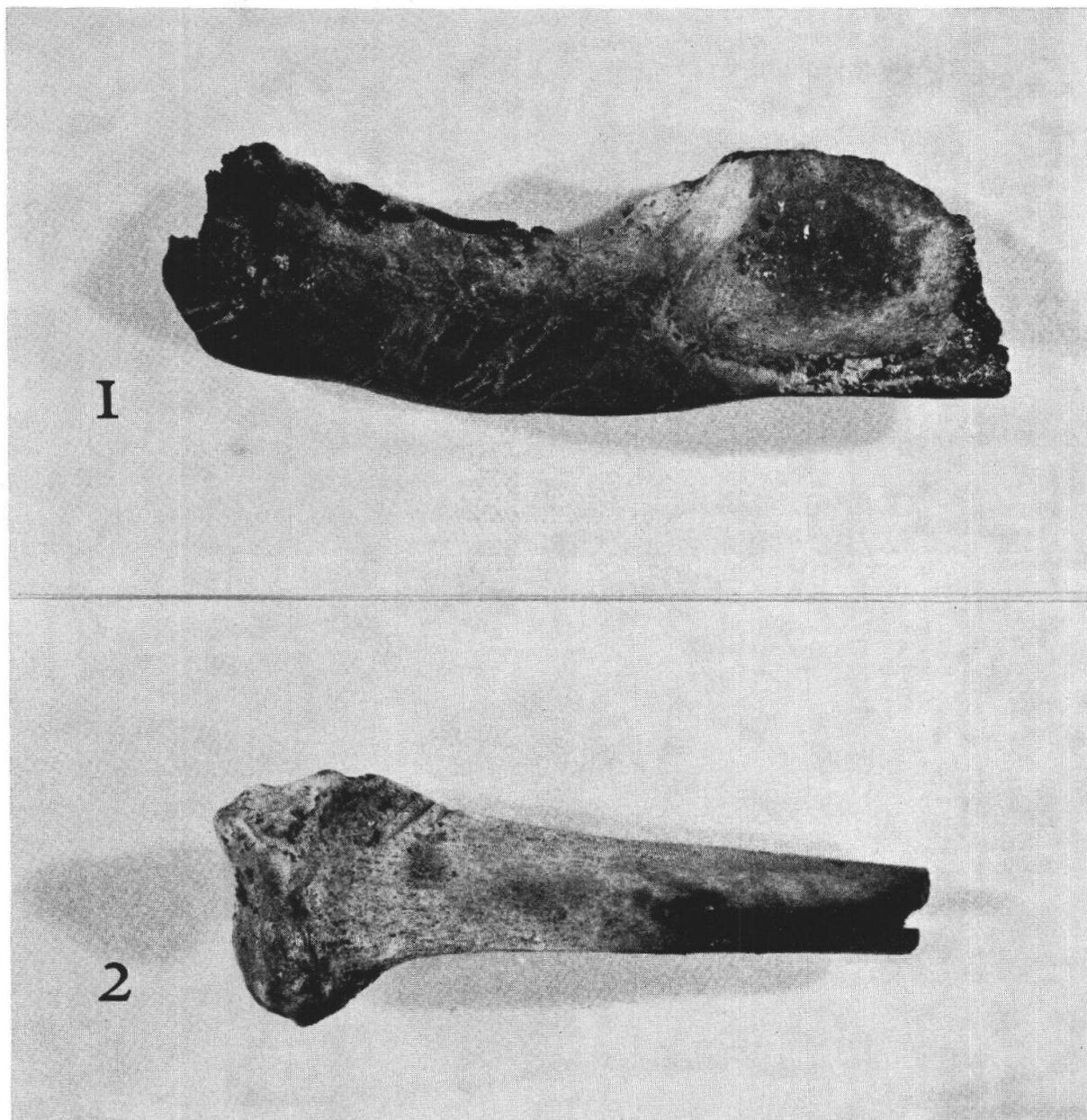
16 fragments de mandibules montrent de nettes traces d'incisions. Ces traces, laissées par un outil au fin tranchant, sont toutes situées sur la marge inférieure des faces externes des branches horizontales des hémimandibules (pl. XIV, 1). Subparallèles, perpendiculaires à l'axe des branches horizontales, elles se situent pour 12 de ces pièces au niveau de la carnassière et, en un cas, au niveau de la seconde prémolaire. Les deux dernières pièces, enfin, montrent des traces d'incisions pratiquement continues du niveau de la canine à celui des dernières jugales. De telles traces, témoignage direct de l'opération technique visant à obtenir la dépouille de l'animal, ont pu déjà être remarquées dans les sites lacustres sur les mandibules de petits carnivores (ainsi : JÉQUIER 1963). Cette opération consistant à inciser la peau au niveau des mandibules est celle toujours utilisée en pelleterie.

Le squelette postcrânien ne nous a fourni qu'une seule pièce présentant des traces d'incisions. Il s'agit de l'extrémité distale d'un radius sur lequel se distinguent de fines marques semblables à celles observées sur les mandibules (pl. XIV, 2). Ce témoignage, bien qu'unique, est important, cette région du corps de l'animal étant également un des emplacements où s'effectuent les opérations de dépouillage de la carcasse.

2.3. *Les témoignages négatifs*

Le gisement ne recelait qu'un seul fragment de radius situé au-dessous du tiers distal de cet os. L'examen des extrémités distales de cubitus a révélé un phénomène analogue : là encore, il ne nous a été possible d'en découvrir qu'une seule extrémité distale. Malgré le faible nombre de ces vestiges (13 fragments de radius et 31 fragments de cubitus), la différence de proportions entre les extrémités distales et les fragments proximaux est telle qu'on ne saurait l'expliquer par un phénomène de conservation différentielle. Les traces relevées sur l'unique fragment de radius fournissent probablement l'explication de cette lacune : ces régions ont vraisemblablement été détruites lors des opérations de dépouillage.

L'absence de phalanges parmi cet ensemble donne des indications de même nature. Une seule phalange a été relevée pour plus de 800 fragments osseux. Cette pièce, de plus, fait partie des vestiges qui ne présentent pas la moindre trace de feu. La conservation différentielle ne saurait rendre compte de l'absence de cet os, celui-ci faisant partie des vestiges dont la conservation est optimale. La modeste taille de ces fragments ne peut davantage expliquer cette lacune, la minutie des fouilleurs ayant été telle que de nombreuses esquilles furent relevées, qui n'avaient pas la taille de cet os. Pour un nombre minimal de 31 indi-



1. Auvernier Brise-Lames 1974. Traces d'incisions sur la face externe du fragment de mandibule de martre 564 D (Cs. 85).
 2. Auvernier Brise-Lames 1974. Marques de dépouillage. Extrémité distale de radius. 411 D (Cs. 105).
- Photographies : J. Desse.

vidus représentés, le nombre de phalanges attendu est tel que la présence d'un seul de ces os, et de plus non brûlé, est en elle-même significative et ne peut permettre qu'un seul type d'explication : lors des opérations de dépouillage, les phalanges devaient rester solidaires des peaux. Cette technique est toujours perpétuée par les chasseurs de petits animaux à fourrure.

En conclusion, l'analyse de ces nombreux fragments osseux, dont l'état de conservation autorisait tout juste la détermination anatomique et spécifique, nous aura permis de parvenir à des résultats d'ordre paléolithologique, révélant, à cet emplacement du chantier archéologique d'Auvernier Brise-Lames, les vestiges d'un atelier de pelleterie. Cette opération de dépouillage aura fourni aux habitants du site une importante quantité de peaux. A titre de comparaison, le nombre minimal d'animaux relevés permettrait la confection d'un manteau de fourrure.

Le matériel examiné fournit également d'intéressantes précisions concernant la stratigraphie du site. La présence d'aussi nombreux vestiges formant un ensemble aussi cohérent paraît interdire toute idée d'un remaniement profond de ce niveau archéologique en ce lieu du chantier. L'éventuelle dispersion secondaire de ces pièces, les disséminant peut-être depuis l'épicentre de la structure, a de toute façon été d'assez faible amplitude pour rendre cette étude possible.

L'étude détaillée de cet ensemble, replacé dans son contexte archéologique, qui sera réalisée dans le cadre de la publication générale du site, permettra d'approfondir les résultats préliminaires fournis par la seule étude ostéologique.

Signalons enfin que le proche gisement de « Auvernier-Saunerie » a déjà livré, dans un niveau chronologiquement équivalent à celui du matériel que nous venons d'examiner, deux hémimandibules de martres, sur lesquelles se distinguent de nettes incisions semblables à celles notées sur les pièces du Brise-Lames.

Résumé

L'étude préliminaire de plusieurs centaines de vestiges osseux de petits carnivores, découverts en 1974 sur le chantier archéologique d'« Auvernier Brise-Lames », révèle le témoignage d'une activité de pelleterie. La répartition de ces fragments fournit des indications sur l'histoire géologique du site.

Zusammenfassung

Bei der Voruntersuchung von mehreren hundert Knochenresten kleiner Nagetiere, die 1974 in der neolithischen Siedlung « Auvernier Brise-Lames » gefunden worden sind, kann das Vorhandensein einer Kürschnerwerkstätte nachgewiesen werden. Die Art der Streuung dieser Knochenfragmente ergibt interessante Hinweise auf den Erhaltungszustand der archäologischen Schichten.

Summary

The preliminary study of several hundred bone fragments of small carnivores, discovered in 1974 on the archeological site of « Auvernier Brise-Lames », reveals the existence of a skinning station. The distribution of the osteological remains furnishes indications on the geological history of the site.

BIBLIOGRAPHIE

- BONIFAY, M. F. — (1966). Les Carnivores. *In* : Faunes et flores préhistoriques : 337-396, *Paris* (P.U.F.).
- JÉQUIER, J.-P. — (1963). Der Baumarder. *Acta Bernensia* 2 (3) : 46-50.
- RODE, P. et DIDIER, R. — (1944). *Mammalia* 8 : 127-132.
- RÜTIMEYER, L. — (1862). Die Fauna der Pfahlbauten der Schweiz : 20-21, *Zürich* (Druck Zürcher und Furrer).
- STAMPFLI, H. R. — (manuscrit). Archäo-osteologische Betrachtungen am Tierknochenmaterial der spätneolithischen Ufersiedlung Auvernier-La Saunerie nach den Grabungen 1964 und 1965.
- THÉVENIN, R. — (1949). Les fourrures. 128 pp., *Paris* (P.U.F.).
— (1952). Les petits carnivores d'Europe. 294 pp., *Paris* (Payot).
-